



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2451
24 juillet 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte **ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Producteurs de lait et de viande

Sous le joug du marché capitaliste



FNSEA

**En Grèce comme en Allemagne,
en France et dans toute l'Europe...**

Une seule classe ouvrière

pages 2, 6 et 7

Grèce, Espagne, Portugal, Allemagne, France... une même classe ouvrière

En forçant les Grecs, ou plus précisément le gouvernement que la population s'était choisi au travers d'élections régulières, à s'aplatir devant eux, les dirigeants des grands pays qui dominent l'Union européenne ont voulu donner une leçon, montrer qu'ils étaient les seigneurs et maîtres et que tous ceux qui osaient s'opposer à leur volonté seraient durement et impitoyablement châtiés.

Car, contrairement aux tombereaux de bobards que les politiciens et les commentateurs de tous bords ont déversés depuis des semaines, l'essentiel n'est pas dans cette dette que les Grecs, nous dit-on, ont creusée depuis des années, bien avant que Syriza et Tsipras accèdent au pouvoir. Plus encore qu'une question d'argent, le choix de ces grandes puissances est un choix politique.

Les mots utilisés, les prétextes invoqués pour justifier cette mise au pilori de la population grecque, sont destinés à nous enfumer. Ainsi, quand on parle de la dette grecque, de quels Grecs parle-t-on ? Des femmes de ménage, des travailleurs du port d'Athènes et des chantiers navals, des petits restaurateurs qui n'ont rien emprunté et encore moins bénéficié de ces emprunts ? Ou des armateurs, des actionnaires des groupes du BTP, du clergé, des Grecs riches, qui se sont d'ailleurs bien gardés de laisser leur magot dans leur pays ?

En fait, ce qu'on appelle la « dette grecque » a été largement remboursée, et plutôt dix fois qu'une, au travers des intérêts perçus par les banques américaines, allemandes, françaises. Et si on n'a pas entendu ici, en France, les actionnaires de la BNP, de la Société générale ou du Crédit agricole se plaindre d'avoir été saignés par la Grèce, c'est que leur bilan n'a jamais été aussi florissant grâce, entre autres, aux efforts fournis, à son corps défendant, par la population grecque.

Autre bobard entendu : les Espagnols, les Portugais et d'autres peuples auraient su faire des sacrifices permettant à leur pays de sortir la tête de l'eau. Une fois de plus, mensonge ! La majorité des Espagnols, des Portugais (tout comme les Grecs d'ailleurs) ont fait de très gros efforts, certes, mais pas de leur plein gré. Bien au contraire. Ce sont leurs gouvernements respectifs qui ont imposé des réductions mas-

sives de salaire à ceux qui avaient encore un travail, et une baisse dramatique des indemnités de chômage aux millions de femmes et d'hommes qui avaient perdu leur emploi ou qui n'en trouvaient pas. Ces gouvernements ont imposé des coupes drastiques dans les budgets destinés à l'école, à la santé, au logement. De ce fait, des centaines de milliers de familles de ces pays vivent aujourd'hui dans la pauvreté, et pour certains commencent à connaître la faim. Par contre, les banquiers et les industriels de ces pays n'ont jamais eu à sortir la tête de l'eau, pour la simple raison que, crise ou pas, ils ont confortablement surnagé, flottant sur leurs milliards.

En réalité, les discours des Merkel, Hollande, Sarkozy, ne sont pas destinés au seul peuple grec. Ils s'adressent à tous les exploités de tous les pays. Quand Sarkozy dit qu'en Grèce « on ne travaille pas assez », c'est un discours mille fois entendu, ici, en France dans la bouche des politiciens de droite, mais tout autant dans celle d'un Hollande, d'un Valls ou d'un Macron, d'un Gattaz ou de n'importe quel grand patron. Tous répètent qu'on ne serait pas assez compétitif, qu'il faudrait travailler plus dur pour un salaire moins élevé, que nous vivons au-dessus de nos moyens et qu'il faut savoir se serrer la ceinture.

Par-delà les frontières, on trouve d'un côté la coalition de ceux qui nous gouvernent, Merkel en Allemagne, Hollande en France, pour ne citer que ceux qui donnent le ton, et derrière eux ceux qui tirent les ficelles, les puissances financières, le patronat. Et de l'autre côté le camp des exploités, le camp des travailleurs. Ce qui réunit les premiers, c'est une même volonté d'imposer leur dictature sur les populations, afin de renforcer l'exploitation et la fortune des capitalistes.

Notre solidarité avec les classes populaires grecques ne se réduit pas à un simple geste de compassion. Car ce qui leur arrive, arrive d'une façon ou d'une autre à l'ensemble des travailleurs d'Europe. Les défendre, c'est nous défendre. Si la Grèce n'est qu'un petit pays, la classe ouvrière, rien qu'au niveau de l'Europe, rassemble des millions de femmes et d'hommes qui, par leur travail, font vivre et fonctionner toute la société. Elle représente une force énorme qui, seule, peut inverser le cours des événements.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	DANS LE MONDE	ENTREPRISES
Producteurs de viande et de lait : la colère 3	Grèce : nouveau plan d'austérité 6	Hôpital cardiologique - Lyon 9
Impôts 3	Un plan fait pour les banquiers 6	Hôpital Edouard-Herriot - Lyon 9
Prime pour les chômeurs 3	Un chevalier pas si blanc 6	Hôpital Saint-Antoine : refus du plan Hirsch 9
CAF Calvados 4	Afrique du Sud : Marikana toujours dans les mémoires 7	Rebsamen aux ordres de Bouygues 9
Mediator : la Légion du déshonneur 4	Maroc : mariage des mineurs toujours autorisés 7	La Poste à la recherche de bénéfices 10
Demandeurs d'asile et mairie de Paris 4	Combat pour la liberté des mœurs 7	La Poste - Paris 10
Roms : scolarité des enfants menacée 4	États-Unis : retrait du drapeau confédéré 8	RATP-Ligne 5 et sécurité 10
Loi Cazeneuve sur l'immigration : recul des droits 5	Japon - États-Unis : 70 ans après la guerre 8	MDP - La Ferté-Macé 11
La manne du CICE 5	Sommet des consciences 8	Chantier naval STX - Saint-Nazaire 11
Tarifs EDF : augmentation 5		Fermeture de la faïencerie de Vitry-le-François 11
		Bagnolet-Montreuil : non à l'expulsion des squats 11
		Française de Mécanique - Pas-de-Calais 12
		ArcelorMittal - Dunkerque 12

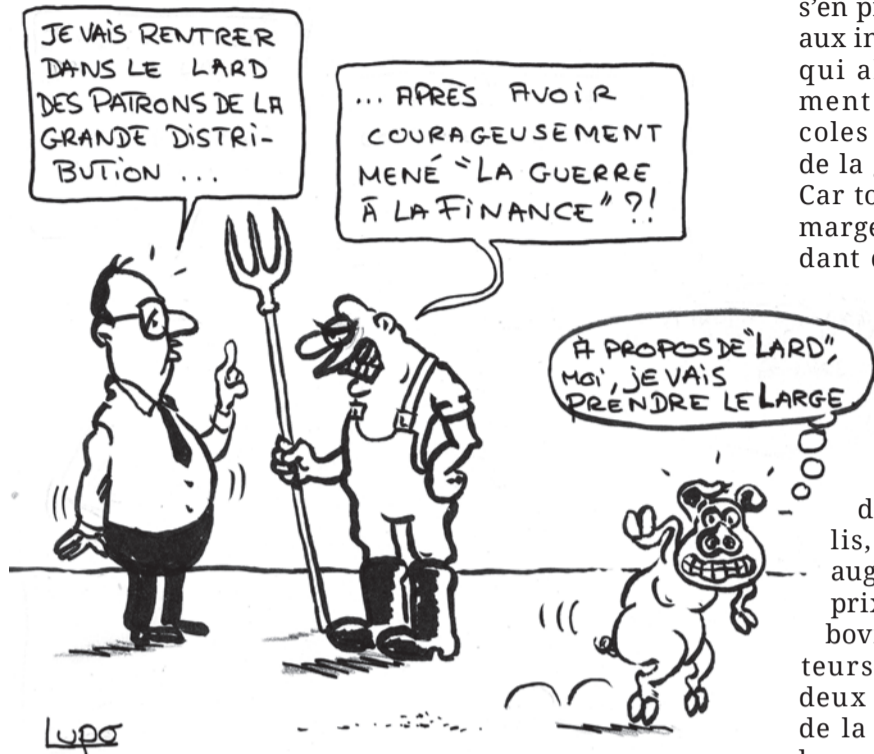
Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Producteurs de viande et de lait : une colère qui inquiète le gouvernement



Les producteurs de viande bovine, de lait et de porcs se mobilisent à nouveau. Ils ont commencé par bloquer Caen, puis le mouvement s'est étendu à des lieux touristiques. Cela fait plusieurs semaines qu'ils se manifestent en déversant sur les parkings des centres commerciaux des déchets, des pneus et du fumier et en bloquant des abattoirs.

Ces agriculteurs en colère protestent contre la baisse incessante des prix de leurs productions. Ils

s'en prennent, à juste titre, aux industriels de la filière qui abattent et transforment les produits agricoles et aux capitalistes de la grande distribution. Car tous accroissent leurs marges bénéficiaires pendant que les agriculteurs n'arrivent plus à vivre de leur production. Le prix du lait est descendu à moins de 300 euros la tonne alors que les trusts du secteur, Lactalis, Nestlé, Danone, ont augmenté leurs prix. Le prix moyen de la viande bovine payé aux agriculteurs a chuté de 13% en deux ans, mais pas celui de la viande achetée par le consommateur dans les rayons des supermarchés. Les regroupements en cours des centrales d'achat de la grande distribution ne font d'ailleurs que renforcer leur toute-puissance. Quatre centrales d'achat, issues de ces regroupements, contrôlent 93% de l'offre de produits de l'agroalimentaire. Cela met la grande distribution encore plus en position de

force pour imposer ses prix d'achat aux producteurs et de vente aux consommateurs dans un marché capitaliste où les perdants sont les petits producteurs.

Les capitalistes de la grande distribution, ceux des abattoirs et ceux de la transformation se renvoient la balle. Les porte-parole de la grande distribution osent même affirmer qu'ils ne font pas de bénéfice sur la viande bovine et le lait. Mais les profits affichés par les uns et les autres, la multiplication par cinq de la fortune des Mulliez, propriétaires d'Auchan, en vingt ans, suffit à démonter ces mensonges.

« Une vague de dépôts de bilan menace l'élevage » titre le quotidien *Les Échos* du 20 juillet. Le ministre de l'Agriculture, Le Foll, estime de son côté « à 10% le taux d'élevages en difficulté ». En juin, le gouvernement avait déjà promis d'agir. Un accord était signé, censé aboutir à une hausse des prix de cinq centimes par semaine jusqu'à atteindre un prix satisfaisant pour les éleveurs.

Mais il n'en a rien été car le gouvernement n'a rien fait pour les contraindre à appliquer cette hausse des prix. Il s'est incliné devant

les industriels dominants du secteur, comme à son habitude. Cette fois, ça lui retombe sur le museau.

Devant la colère des éleveurs et des producteurs de lait Hollande a essayé de s'en sortir en appelant la grande distribution à offrir « aux consommateurs la qualité et aux agriculteurs un prix ». Puis, face à la détermination de ces derniers, il a envoyé en extrême urgence son ministre de l'Agriculture, promis quelques aides financières aux éleveurs les plus en difficulté et des soutiens pour les plus endettés. Mais ce « plan d'urgence » ne réglera pas la situation des agriculteurs car le gouvernement n'envisage pas une seconde de contraindre les capitalistes du secteur.

Les agriculteurs veulent pouvoir vivre de leur travail. Comme les travailleurs salariés, ils subissent la dictature des capitalistes, industriels de l'agroalimentaire et distributeurs ainsi que les contradictions d'un marché dont ils endurent les lois. Ils ont fait entendre leur détresse, mais aussi leur détermination et leurs revendications, en utilisant les moyens dont ils disposent. Une leçon à retenir pour le monde du travail.

Philippe Logier

Calvados : les actions des éleveurs en colère

Les éleveurs mobilisés ont bloqué Caen à partir du 19 juillet.

Le lundi 20 juillet, ils ont mené des actions devant différentes usines de la région, notamment à Villers-Bocage, à 25 kilomètres de Caen. Ils ont déversé des déchets devant deux centres de traitement de la viande, l'abattoir Elivia et l'entreprise de salaison de porc Brocéliande. En même temps, les

agriculteurs de la Manche menaient des actions similaires devant cinq laiteries industrielles, de marques comme Elle-et-Vire, etc.

L'abattoir Elivia a licencié ces dernières années. Les deux entreprises mènent une offensive depuis plusieurs mois sur le temps de travail : suppression de jours de RTT, travail systématique le samedi, etc. Brocéliande a été

racheté par la Cooperl en 2009. La Cooperl, dont des dirigeants viennent d'être condamnés pour fraude alimentaire, n'est pas une PME : 4 700 employés et 300 millions de chiffre d'affaires en 2009.

Tous ces industriels transformateurs font leur beurre sur le dos de leurs salariés, mais aussi des éleveurs.

Correspondant LO

Impôts : le paradis des parasites

D'après le quotidien *Les Échos*, les entreprises du CAC 40 auraient payé 1% de plus d'impôts en France et dans le monde, entre 2013 et 2014. Mais comme, dans le même temps, leurs profits se sont accrus de 23%, on constate que finalement leur taux d'imposition a fortement baissé.

Ces entreprises disposent de nombreux moyens pour échapper à l'impôt, des moyens procurés par les États. Par d'obscurs transferts de fonds entre filiales et des montages financiers ou juridiques en tout genre, ces

grands groupes s'arrangent pour bénéficier d'une ribambelle de « dispositifs d'allègement » comme le crédit d'impôt recherche, et mettent une large partie de leurs profits à l'abri. Le pétrolier Total, une des plus importantes sociétés mondiales et la première française, a ainsi réussi à ne pas payer d'impôts en France pendant plusieurs années.

Au final, en un an, ces grands groupes auraient versé 32 milliards en impôts, à comparer aux 39 milliards qu'ils ont distribués à leurs actionnaires.

La modique somme qu'ils versent en impôt n'est en outre rien à côté de celle que l'État leur verse sous forme de commandes, de dégrèvements, d'aides en tout genre.

Pendant ce temps, les États imposent des sacrifices de plus en plus lourds à la population, aux classes laborieuses et en particulier aux plus modestes, que ce soit en impôts sur les salaires ou en taxes sur la consommation, comme la TVA... Et tout cela pour augmenter la fortune des actionnaires.

Jérôme Dulay

Prime pour les chômeurs : une larme dans l'océan

Pour 38 000 demandeurs d'emploi, une « prime transitoire de solidarité » de 300 euros mensuels vient d'entrer en vigueur, avec effet rétroactif au 1^{er} juin. Elle concerne les personnes nées entre le 1^{er} janvier 1954 et le 31 décembre 1955 qui ont perdu leurs droits à la retraite. En effet, elles ont cotisé suffisamment pour y avoir droit, mais n'ont pas atteint l'âge légal requis pour pouvoir partir. Elles se retrouvent donc contraintes de vivre de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) ou du RSA (revenu de solidarité active).

Le gouvernement se targue d'une mesure « de justice sociale », alors qu'avec cette prime il se contente de soulager, un peu, des situations parmi les plus difficiles. Certes, ces 300 euros ne paraîtront pas négligeables aux allocataires de l'ASS

ou du RSA, précisément parce que ces allocations ou revenus dits de substitution sont d'un montant dérisoire. Mais de toute façon, même cette prime ne sortira pas ces 38 000 travailleurs du dénuement dû au chômage et aux bas salaires. Et d'autres, aussi pauvres ou à peine moins pauvres, ne la toucheront pas.

Cette situation est le résultat des reculs de l'âge de la retraite imposés par tous les gouvernements depuis vingt ans. Le gouvernement Hollande en est tout aussi responsable que ses prédécesseurs. Comme il est complice de la politique de licenciements et de bas salaires du grand patronat responsables de 5 millions de chômeurs, de moins en moins indemnisés, et des 10 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Rachel Dittner

CAF – Calvados : pour le maintien des centres socio-culturels

Depuis plusieurs mois, la direction de la CAF (Caisse d'allocations familiales) du Calvados veut se désengager de la gestion de centres socio-culturels, sous prétexte d'économies. C'est compter sans la mobilisation des agents et des usagers...

C'est ainsi que, malgré les protestations répétées des personnels et usagers, la CAF se désengage de la gestion d'un centre à Mondeville, près de Caen, qui proposait des activités sociales pour adultes. À Venoix, un quartier de Caen, la maison de quartier

ferme cet été et les activités prévues ont été en partie annulées, laissant personnels et inscrits sur le carreau.

Autre exemple, la halte-garderie La Capucine, située dans le quartier du Calvaire-Saint-Pierre, doit selon la direction cesser son activité le 31 août. La mairie devrait en reprendre une dans le même quartier, mais dans un local dont la fin d'aménagement est seulement prévue pour avril 2016 ! De plus, trois des quatre salariés du site actuel ont dû intégrer des postes qui leur conviennent

plus ou moins.

À l'appel des syndicats, 200 agents de la CAF et des parents se sont rassemblés pour dire non à la fermeture de la crèche, obtenir au moins la garantie d'un poste pour les salariés et le maintien de la garderie. Tous dénonçaient le désengagement de la CAF, laissant les mairies reprendre ou non les activités. Cette mobilisation pourrait entraîner d'autres, car rien n'est vraiment réglé pour le moment et le doute plane sur le maintien d'autres activités dans le département.

Correspondant LO

Roms : la scolarité des enfants menacée

Sitôt la fin de l'année scolaire, des familles roms ont été expulsées de leur lieu de vie au Havre, porte d'Aubervilliers à Paris, à Ris-Orangis (Essonne), à Chelles (Seine-et-Marne) et à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), au risque notamment de compromettre la poursuite de la scolarité de leurs enfants à la rentrée prochaine.

À Ivry, depuis quatre ans et demi, plusieurs centaines de Roms étaient installés sur un terrain appartenant à l'AP-HP (Assistance publique – hôpitaux de Paris), dont 80 enfants scolarisés dans les écoles de la ville. Le 8 juillet à 5 heures du matin, les associations de défense des Roms avaient appelé à se mobiliser, la préfecture ayant annoncé leur expulsion. Nombre de familles étaient déjà parties, certaines ayant obtenu un lieu d'accueil, d'autres étant condamnées à nouveau à l'errance. Celles qui restaient sont parties sous la contrainte.

Certains hébergements permettront de vivre dans des conditions moins

dégradées que ces dernières années, grâce au soutien des associations. Mais d'autres, dans des hôtels, ne permettent même pas de faire la cuisine.

La municipalité PCF d'Ivry avait, quant à elle, pris sa part dans un hébergement provisoire des Roms, favorisé la scolarisation des enfants et réclamé une table ronde avec les représentants de l'État pour « que des solutions de résorption du bidonville soient trouvées, respectant leurs droits humains fondamentaux ». Elle avait obtenu que l'expulsion n'ait pas lieu avant la fin de l'année scolaire.

Mais, pour la rentrée prochaine, plusieurs

dizaines d'enfants, éloignés d'Ivry parfois de plus de 50 kilomètres, voient leur scolarité compromise, ce que Martin Hirsch, le directeur de l'AP-HP, ne pouvait pas ignorer quand le 7 mai dernier il avait sollicité le concours de la police pour faire évacuer les lieux. Il avait reçu le soutien du député de la circonscription, Jean-Luc Laurent, président du mouvement fondé par Jean-Pierre Chevènement, l'ancien ministre de Mitterrand puis de Jospin. Le député avait interpellé le gouvernement : « Il faut des actes et d'abord, au plus vite, le concours de la force publique », ajoutant : « Il n'y a pas de solidarité sans règle. Je dirai même qu'il n'y a pas de solidarité sans frontière » ! Les autorités préfectorales, appliquant la politique anti-Roms du gouvernement Valls, lui ont donné satisfaction.

Correspondant LO

Mediator : la Légion de déshonneur

Irène Frachon, la médecin pneumologue qui avait rendu public le scandale du Mediator, produit par les laboratoires Servier, vient de dénoncer la promotion d'Henri Nallet, ex-ministre de la Justice de François Mitterrand, au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

CRIME PARFAIT



ARME : Mediator.

ALIBI : le patron était à la Bourse au moment du meurtre.

Plusieurs victimes du Mediator se sont jointes à elle et devraient saisir le Conseil d'État pour demander l'annulation de cette nomination. Jusqu'à son retrait du marché en 2009, le Mediator avait été présenté comme un médicament contre le diabète, alors que c'était un coupe-faim aux effets secondaires graves connus. Le Mediator serait responsable de la mort de près de 2000 personnes et des milliers d'autres vivent avec des complications cardiaques graves.

Or pendant des années, Nallet fut rémunéré par les laboratoires Servier. L'enquête judiciaire – 4400 personnes ont porté plainte contre le laboratoire – avait établi qu'entre 1997 et 2008 il avait touché pas moins de 2,7 millions d'euros pour ses nombreuses fonctions de direction au sein du groupe, jusqu'à être conseiller du PDG, Servier. Puis, de 2009 à 2013, il fut conseiller auprès du groupe pour la modique somme de 812 000 euros par an... avant de se voir condamner pour trafic d'influence.

Pendant toute la procédure judiciaire, le laboratoire Servier a nié ses responsabilités et joué de toutes les procédures pour ne pas devoir indemniser ses victimes. Pire, depuis juin 2015, le laboratoire refuse même de payer les indemnités décidées par l'Oniam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux), une manœuvre pour que ces sommes soient versées au final par l'Oniam, donc par les contribuables. Dans une lettre à Hollande, le docteur Frachon dénonce le sort réservé aux victimes du Mediator et les décorations décernées à Nallet mais aussi à Jacques Servier, décédé en 2014 et qui a donc échappé à toute condamnation. En 2009, il avait encore reçu des mains de Sarkozy la grand-croix de la Légion d'honneur. Finalement, il y a une certaine logique – et parfaite continuité sous Hollande – à la promotion de Nallet dans l'ordre de leur Légion d'honneur...

Cédric Duval

Erratum

Dans le numéro 2450 de *Lutte Ouvrière*, nous avons écrit, à propos du projet immobilier touchant le parc de la Courneuve, que Stéphane Troussel, le président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, responsable de ce projet, était au Parti communiste. Il est en réalité au Parti socialiste. Les militants du PC, au contraire, sont parmi ceux qui font circuler une pétition contre ce projet. Nous nous excusons de cette erreur.

Demandeurs d'asile : inhumanité de la mairie de Paris

Environ 600 migrants, majoritairement africains, chassés de leur pays d'origine par la guerre, les persécutions ou la famine, survivent à Paris dans des conditions sanitaires et sécuritaires indignes. Délogés fin juin de la Halle Pajol et d'autres lieux du

18^e arrondissement où ils s'étaient regroupés, seule une minorité s'est vu proposer un hébergement, et plusieurs centaines de demandeurs d'asile continuent à vivre dans la rue, dormant sur les trottoirs, se lavant avec l'eau des caniveaux. Ils se retrouvent le soir devant la

Halle Pajol, cherchant du réconfort auprès d'autres migrants et d'habitants du quartier qui manifestent leur solidarité en apportant de la nourriture ou des vêtements.

Cette situation ne plaît pas à la mairie (PS) de Paris qui, en plus de déloger les migrants, leur interdit

tout dressage de tentes et a même fait retirer les toilettes publiques ! Comme si cette brimade abjecte pouvait amener à rentrer chez eux des gens qui ont bravé la mort en traversant la Méditerranée, ainsi que le faisait remarquer un riverain bénévole.

M.L.

Loi Cazeneuve sur l'immigration : un recul pour les droits des travailleurs étrangers

Un nouveau projet de loi sur l'immigration devait passer à l'Assemblée fin juillet. En dépit de ce qu'en dit Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, il est dans la continuité des lois anti-immigrés qui se succèdent depuis dix ans.

En 2012, Hollande avait promis une loi moins répressive que celle de Sarkozy. Il n'en est rien. Et les députés de droite doivent recourir à une sacrée dose de démagogie pour arriver à critiquer un texte qu'ils auraient pu

écrire.

La création d'une carte pluriannuelle de quatre ans, présentée par le gouvernement comme une grande avancée, facilitera certes les démarches pour certains. Mais elle ne concernera

qu'une faible minorité, les conditions de son obtention étant particulièrement complexes. Les travailleurs immigrés risquent même de se retrouver dans des situations encore plus précaires, car les titulaires de cette carte de séjour pourront durant cette période de quatre ans être convoqués à la préfecture pour justifier leur situation. Les préfets auront désormais le pouvoir de retirer à tout

moment le titre de séjour. Ils pourront aussi fixer la durée du droit au séjour pour les personnes malades ou pour les étudiants.

L'un des points majeurs de la loi est «le renforcement du contrôle des étrangers». À cette fin, les préfets pourront faire appel aux renseignements dont disposent les administrations, les hôpitaux, les écoles, les banques, etc.

Hollande ne supprime pas l'enfermement en

centre de rétention, y compris pour les mineurs, même si l'assignation à résidence sera privilégiée. Là encore, une apparente avancée masque un recul, car désormais la police aura le droit d'interpeller directement un travailleur étranger à son domicile afin de le reconduire à la frontière, sans même avoir à en passer par un juge.

Christian Chavaux

La manne du CICE : tous les patrons en croquant

D'après la rapporteuse générale du budget, Valérie Rabaud, le Crédit impôt compétitivité emploi, CICE, créé par le gouvernement socialiste en 2013, bénéficierait surtout aux PME. Rappelons que le CICE permet aux patrons de bénéficier d'une baisse d'impôt correspondant à 6% des salaires bruts inférieurs à 2,5 fois le smic. Avec près de 9 milliards pour 2014 et plus du double prévu pour 2015, c'est la plus grande ristourne fiscale accordée par l'État.

Selon ce rapport, 58% des sommes octroyées aux patrons dans le cadre du CICE sur trois ans iraient aux entreprises de moins de 250 salariés, qui représentent 53% de la masse salariale. Mais en fait, ce sont les grosses sociétés qui touchent le pactole : elles empochent en effet des dizaines de millions d'euros chaque année. Et les plus grosses d'entre elles se réservent la part du lion. Ainsi, en 2013, les 16 plus grandes entreprises cotées en Bourse ont capté

à elles seules 800 millions d'euros, soit plus de 8% du montant total du CICE. Pour ne citer que quelques exemples, en 2014 Sanofi a touché 16 millions d'euros, Total 28,5 millions. Or ces multinationales font des milliards de bénéfices.

Depuis la création du CICE, le gouvernement utilise la rengaine habituelle de l'aide à l'emploi et aux investissements pour justifier cet énorme cadeau fait au patronat. Les entreprises doivent être compétitives, nous dit-on, ce serait bon pour l'emploi, et donc bon pour les salariés. Mais, évidemment, il n'est pas question, pour y parvenir, même seulement d'envisager de prendre sur les marges des entreprises. Non seulement le CICE n'a pas créé d'emplois, mais la plupart des grands groupes, comme Peugeot, Sanofi ou encore La Poste, ont continué à en supprimer, tout en touchant des millions d'euros au titre du CICE.

Aline Rétesse

Livret A : série B

Au 1^{er} août, le taux du livret A baisse. De 1,75% au 1^{er} février 2013, il est passé à 1,25% le 1^{er} août 2013, puis à 1% le 1^{er} août 2014. Cette fois-ci, il passera à 0,75%. Certains préconisaient 0,50%, mais ce sera pour une prochaine fois. On tond les détenteurs de livret A, mais avec de petits ciseaux.

Alors que les cadeaux pleuvent pour les plus fortunés, le gouvernement s'en prend à l'épargne du pauvre, exemptée d'impôt. Les 61 millions de livrets A et assimilés totalisent 370 milliards, soit un dépôt de 6000 euros en moyenne.

Mais combien sont de 1000, 500, ou 20 euros ?

Le taux d'intérêt de ces livrets dépend de l'inflation officielle, qui baisse. Elle serait même négative, selon les critères de l'Insee. D'après les Macron, Valls et Hollande, les prix et tarifs ne cessent de diminuer, même si chacun peut constater le contraire en faisant ses courses, en payant son loyer ou sa facture d'électricité. Mais qu'importe, l'État veut pouvoir disposer des 370 milliards d'euros de l'épargne populaire au moindre coût pour lui.

Vincent Gelas

LES RICHES TOUJOURS PLUS RICHES



Tarifs EDF : l'électricité augmente, alors qu'elle devrait baisser

Le gouvernement a annoncé une hausse de 2,5% des tarifs de l'électricité le 1^{er} août. Depuis 2008, les hausses cumulées atteindront ainsi 22,5%, plus du double du taux officiel de l'inflation.

Cette augmentation a été préparée par un rapport de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui préconisait une hausse encore plus importante. La CRE, organisme consultatif, s'est livrée à un savant et complexe calcul pour déterminer le montant de l'augmentation qu'elle recommandait. Son rapport explique que le coût de la fourniture d'électricité a baissé de 0,9%, mais qu'il faut rattraper les hausses de tarifs différées les années précédentes, et donc appliquer un tarif revu à la hausse.

Non seulement les consommateurs ordinaires vont devoir payer plus cher, mais ils devront aussi continuer à payer pour les

plus gros. En effet les très gros utilisateurs d'électricité, dits électro-intensifs (papeterie, chimie, métallurgie, gaz industriel, etc.), ont obtenu l'an dernier une réduction importante de leurs tarifs. Elle a été de 50% sur le prix d'acheminement du courant électrique, lequel représente 40% de la dépense.

On a prolongé cette généreuse ristourne pour longtemps: c'est un des aspects méconnus de la loi de transition énergétique, qui prévoit de pérenniser ce rabais avec un plafond de la réduction allant jusqu'à 90%! Et, pour que les plus gros utilisateurs fassent de substantielles économies, les consommateurs

ordinaires devront, eux, payer à leur place.

Et ce n'est pas tout: si les exploitants d'éoliennes et de panneaux solaires gagnent de l'argent en revendant fort cher à EDF le courant produit par leurs installations, cela se répercute, là encore, sur les clients ordinaires. On estime qu'en 2015 cela revient à 3 milliards d'euros environ.

Non contente de tondre la grande majorité des consommateurs, EDF réclame sans cesse de nouvelles hausses des tarifs alors qu'elle a fait 3,7 milliards de bénéfice en 2014, qui vont pour l'essentiel à l'État, lequel détient 84,5% des actions d'EDF.

Il y a belle lurette qu'EDF n'est plus un service public. Et, à défaut de servir le public, EDF s'y entend pour le dépouiller.

André Victor

Grèce : nouveau plan d'austérité, Tsipras s'exécute

Tranche par tranche, les mesures imposées à la Grèce par les institutions européennes doivent être votées au Parlement d'Athènes et entrer en vigueur.

Dès lundi 20 juillet, le taux de TVA est passé de 13% à 23% dans la restauration, pour certaines viandes comme le bœuf et pour une série de produits (hygiène, aliments autres que produits frais, etc.). En tout, treize catégories de produits ou de services verront leur prix augmenter, sauf les médicaments et les livres.

Le 22 juillet, c'était au tour de la directive relative au redressement des banques et à la refonte du Code de procédure civile pour « accélérer les procédures judiciaires et

réduire les coûts dans ce domaine ». C'est une véritable provocation et une grave menace pour la population, puisque certaines de ces procédures pourront accélérer les expulsions de ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes.

Il est difficile de chiffrer l'impact de ces premières mesures sur le budget des salariés grecs, mais quelques dizaines de centimes sur de nombreux produits de consommation courante peuvent faire la différence entre la gêne et la pauvreté.

Le smic est à 580 euros mensuels, mais les salaires réels, limités par des temps partiels et les pressions des patrons, sont souvent inférieurs. L'indemnité de chômage se monte à 350 euros mensuels, pendant un an maximum. La retraite est en moyenne de 713 euros, mais ce n'est qu'une moyenne et, en raison du chômage qui touche un quart de la population et plus d'un jeune sur deux, plus de la moitié des familles vivent de la seule pension d'un de leurs membres.

Ce que la presse qualifie de « normalisation économique » se traduit par l'aggravation des pressions

financières sur la population. Les experts de l'ex-Troïka (le FMI, la Banque centrale européenne et la Commission européenne) sont de retour à Athènes pour surveiller l'application de ce plan, dont une grande partie de ceux qui l'ont concocté, y compris le FMI, reconnaissent cependant qu'il est intenable.

L'avenir dira quelle réponse la population donnera à ces nouvelles attaques. Si, pour le moment, la confusion ou l'amertume se font sentir et si les manifestations de protestation restent limitées, les occasions de discuter et de réagir face aux attaques ne manquent pas. Les

travailleurs grecs ont déjà montré qu'ils savaient s'organiser dans des quartiers pour résister à des expulsions, à des coupures d'électricité, ou dans des entreprises pour s'opposer à des licenciements ou réclamer leur salaire. Les mesures actuelles ou à venir peuvent être des déclencheurs de réactions collectives.

Ce terrain-là, c'est celui des travailleurs, celui où ils peuvent tisser des liens et agir collectivement. C'est celui où ils peuvent marquer des points, se faire respecter et craindre de ceux qui veulent les écraser.

Sylvie Maréchal

Zone euro ou pas : quel est le vrai problème ?

BANQUIERS ET PATRONS UNANIMES :



Après que la population grecque a dit non aux conditions exigées par la zone euro, Tsipras a reculé, s'asseyant sur la confiance que lui faisaient ses électeurs. Sans cela, la rupture et la sortie de la zone euro auraient-elles eu lieu ? Peut-être, peut-être pas.

En réalité, l'issue aux problèmes qui se posent aux

classes populaires grecques n'est pas dans la rupture

ou l'appartenance à la zone euro. Mais la voie choisie par Tsipras d'accepter, d'aggraver même les mesures qui pèsent depuis des années sur les classes populaires, est un dramatique pas en arrière.

Au lendemain de la volte-face de Tsipras, son ministre de l'Économie, Yanis Varoufakis, dénonçant le chantage exercé par les dirigeants européens, a choisi de démissionner, affirmant qu'il y avait une autre voie que celle qui consiste à rester dans l'Union européenne. Il rejoint une position défendue par des courants politiques qui, en France, en Espagne, au Portugal ou ailleurs, dénoncent la politique des dirigeants européens. La solution qu'ils prônent permettrait, selon eux, d'échapper aux diktats des financiers et des dirigeants impérialistes. C'est un leurre.

En réalité, ce qui pèse sur

les populations laborieuses d'Europe, c'est le pillage de leurs richesses, c'est l'exploitation que leur imposent les financiers et les industriels. Une situation qui n'est pas liée à l'existence des institutions européennes : financiers et industriels imposent leur loi sur toute l'économie, au sein de la zone euro comme ailleurs.

La Grèce, même sortie de la zone euro, continuerait d'être pillée par les groupes capitalistes les plus puissants. C'est pour cela que le repli nationaliste est un mirage, pour ne pas dire une mystification. L'économie grecque ne deviendrait pas plus forte ni plus indépendante des groupes financiers dominants, si elle n'était plus membre de la zone euro.

Les institutions européennes ne sont pas au

service des peuples qu'elles regroupent. Elles donnent un cadre pour des échanges économiques et commerciaux. Mais c'est la loi du plus fort qui y règne. Du plus fort en Europe, mais de la même façon au-delà des frontières de l'Union européenne. Partout sur la planète, c'est cette loi qui écrase les peuples.

Alors oui, il faut chercher une autre voie que celle de l'acceptation proposée par Tsipras. Une autre voie que celle du repli nationaliste proposée par les Varoufakis de différentes nationalités, les Mélenchon ou les Montebourg en France, les Pablo Iglesias en Espagne.

Le problème n'est pas d'être ou pas dans l'Europe, d'être ou pas dans la zone euro, mais de contribuer à ce que les exploités décident de s'en prendre au système capitaliste.

Henriette Mauthey

Un chevalier pas si bla

À écouter l'interview de Hollande le 14 juillet ou le discours de Valls au Parlement le lendemain, la France aurait, en la personne de son président, volé au secours de la Grèce, sauvé l'Europe, protégé les intérêts des populations tant grecque que française. Il aurait tendu fraternellement la main à Tsipras. Plus fort encore, Hollande aurait tenu la dragée haute à Angela Merkel et consolidé « l'indispensable couple franco-allemand ».

La seule chose certaine est que Hollande

a contribué à faire accepter le plan d'austérité par Tsipras et que le prétendu sauvetage du peuple grec consiste en la poursuite de son étranglement.

C'était le but recherché par l'ensemble des dirigeants en Europe, quelle que soit la couleur qu'ils affichent : faire payer le peuple. Pour des raisons de politique intérieure, Hollande a fait mine de jouer le chevalier blanc voulant conserver la Grèce en Europe, alors que Merkel, et surtout son ministre des Finances Schäuble, endossaient celui du père Fouettard menaçant de jeter les

Un plan fait pour les banquiers

Lundi 20 juillet, le gouvernement Tsipras obtenait un prêt d'urgence de 7,16 milliards d'euros en échange du vote de nouvelles mesures d'austérité. Cet argent a servi à rembourser 4,2 milliards à la Banque centrale européenne et 2 milliards d'arriérés au Fonds monétaire international. À cela s'ajoutent les 500 millions que l'État grec a dû verser à

la Banque de Grèce.

Autant dire qu'il ne reste rien ou presque, sinon une dette supplémentaire au compteur, pour la population grecque. D'autant plus que le gouvernement devra trouver 3,2 milliards d'ici le 20 août pour faire face à de nouvelles échéances financières, l'obtention de ces fonds étant conditionnée à un nouveau train d'attaques contre les

petites gens dans le pays.

Le prétendu plan de sauvetage de la Grèce, concocté par l'Union européenne, la BCE et le FMI, ne signifie rien d'autre qu'un tour de vis supplémentaire contre les classes populaires, au profit de financiers qui asphyxient peu à peu toute la planète.

Gilles Boti

Afrique du Sud: les morts de Marikana toujours dans la mémoire collective

Il aura fallu trois mois au gouvernement sud-africain pour se résoudre à publier le rapport de la commission Farlam, chargée d'enquêter sur les circonstances dans lesquelles 34 grévistes avaient été abattus par la police à la mine de platine de Lonmin, à Marikana, le 16 août 2012.

Pourtant, ce rapport n'a rien d'explosif. Car, pour l'essentiel, il se contente de proposer un supplément d'enquête, renvoyant dos à dos la prétendue violence des grévistes, l'incapacité des syndicats à les contrôler, celle de Lonmin à protéger son personnel et, enfin, l'incompétence des cadres locaux et régionaux de la police.

Mais, si ce rapport a causé tant d'embarras dans les hautes sphères de l'ANC – le Congrès national africain au pouvoir – c'est en partie bien sûr parce qu'il fait ressurgir un sujet brûlant – si brûlant qu'à l'époque il avait entraîné la plus longue vague de grèves qu'ait connue le secteur minier du pays – et en partie parce que ses 646 pages contiennent en fait bien plus que des conclusions hypocrites emballées dans un verbiage juridique.

Car on y trouve, étalés sur des dizaines de pages, les mensonges éhontés des plus hauts dignitaires militaro-policiers tentant de dissimuler leur responsabilité et celle de leurs sbires. Des dizaines de témoignages y illustrent également, de la façon la plus crue, comment les puissances d'argent, les politiciens et les hommes forts de l'État font cause commune contre les pauvres, et avec quel mépris! Bref, il offre un instantané saisissant de la corruption qui s'est installée en Afrique du Sud sous le règne de l'ANC.

L'une des vedettes de ce rapport est en particulier Cyril Ramaphosa, depuis

peu promu à la vice-présidence et héritier probable de Jacob Zuma à la présidence. Ancien fondateur du syndicat des mineurs, Ramaphosa est devenu après la fin de l'apartheid l'un des hommes les plus riches du pays. À l'époque du massacre, il siégeait au conseil d'administration de Lonmin, dont il contrôlait 8 % des actions.

Le rapport Farlam détaille comment Ramaphosa, en accord avec les responsables de Lonmin, a usé de son influence au sein de l'ANC pour que le gouvernement traite la grève de Marikana en entreprise criminelle, puis comment il a pesé de tout son poids sur les autorités policières locales, la veille même du massacre, pour qu'elles y mettent fin dans les plus brefs délais, en y mettant « tous les moyens nécessaires ».

Bien sûr, suivant sa propre logique, le rapport Farlam exonère Ramaphosa de toute responsabilité dans le massacre, notant qu'il n'y a rien d'anormal à ce qu'un actionnaire de Lonmin se serve de ses relations politiques pour mettre fin à une grève qui dessert ses intérêts. Non, cela n'a rien d'anormal dans un monde pourri par l'avidité d'une bourgeoisie qui ne recule devant aucun massacre pour défendre ses profits.

Raison d'État oblige, ce rapport ne pouvait qu'être hypocrite dans ses conclusions. Mais ce n'est pas pour rien s'il s'est répandu très rapidement dans la



population dès sa parution. Car, pour qui sait lire entre les lignes, c'est une condamnation sans appel de cette société sud-africaine où

la majorité de la population vit dans une violence quotidienne nourrie de la pauvreté et où chaque manifestation, chaque

grève, se traduit invariablement par des morts dans les rangs des pauvres.

Amanda Hunt

Maroc: le mariage des mineures reste autorisé

Au Maroc, une commission parlementaire s'apprête à voter un amendement au code de la famille qui devrait repousser une nouvelle fois l'interdiction du mariage des mineurs. Il est question de maintenir pour cinq années supplémentaires les dérogations au mariage à 18 ans.

Dans de nombreuses régions, les mariages de mineurs continuent. Ils concernent essentiellement des jeunes filles de 14 à 17 ans. Ces mariages sont validés par des juges conservateurs qui se contentent du consentement des parents ou d'un représentant légal de la mineure.

En constante augmentation, ces mariages sont passés de 18 344 en 2004 à 35 152 en 2013. Ils ont représenté 11,5 % des mariages enregistrés cette année-là.

Mais le nombre réel des mariages de mineures au Maroc reste inconnu, car les mariages religieux,

« validés » par un verset du Coran, ne sont pas recensés et, de ce fait, non enregistrés à l'état civil. Ils existent dans bien des régions, comme dans le Haut Atlas, par exemple, où la fondation Ytto, qui lutte contre la violence faite aux femmes, a récemment dénoncé ces pratiques au cours d'une de ses caravanes militantes. Il n'est pas rare de rencontrer des filles de moins de 14 ans mariées de force, en particulier dans les régions enclavées, sans route ni école ni hôpital, où la population est laissée dans l'ignorance, ne serait-ce que de ses droits

élémentaires.

Ces fillettes mariées ont moins de chances d'aller à l'école, ont plus de problèmes gynécologiques, ont des enfants très tôt et risquent donc davantage de mourir en couches. De jeunes mères se retrouvent abandonnées, sans aucun recours pour faire reconnaître par le mari un enfant né d'un mariage non officiel et obtenir des aides sociales, sans parler de retrouver pour elles-mêmes une place à l'école.

Le PJD, le Parti justice et développement, parti islamiste à la tête du gouvernement, souhaiterait que le mariage soit autorisé dès 16 ans. S'il n'a pas encore osé promulguer une telle loi, c'est sans doute grâce à la contrepression des partis de gauche et des associations militant pour l'égalité des droits.

Malika Fares

Le combat pour la liberté des mœurs toujours d'actualité

Sanae et Siham, les deux jeunes coiffeuses qui avaient été arrêtées puis inculpées en juin pour... port de robes, ont été innocentées à l'issue de leur procès. C'est la moindre des choses, même si elle n'était pas acquise, et un succès dû aux manifestations et à la pétition qui soutenaient ces jeunes femmes. De plus, deux des intégristes qui les avaient prises à partie sur un marché d'Iznegane ont été arrêtés et risquent des peines de prison.

Mais d'autres incidents du même genre ont lieu. La presse relate ainsi que, à Safi,

une autre jeune fille a été harcelée par une foule et chassée du marché, avec sa mère, pour son short jugé trop court.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont été arrêtées pour non-respect du Ramadan. Ainsi, sur cinq jeunes arrêtés sur une place de Marrakech pour avoir bu un jus d'orange, alors qu'il faisait plus de 40°C, quatre sont d'ores et déjà condamnés à deux mois de prison avec sursis. D'autres ont été encerclés par des passants et dénoncés à la police dans des petites villes, voire dans une forêt, alors qu'ils fumaient

et buvaient, ou mangeaient. Tous encourent jusqu'à six mois de prison ferme.

La loi rétrograde et la pression des religieux les plus bigots cumulent leurs effets contre les libertés. Le nouveau Code de procédure pénale, en cours de débat, n'est pas fait pour arranger les choses. En effet, c'est à peine s'il prévoit une certaine répression du harcèlement sexuel; il confirme surtout les lois contre les libertés, remplaçant tout au plus des peines de prison par de lourdes amendes.

Frédéric Gesrol

États-Unis : le drapeau confédéré retiré du Capitole de Caroline du Sud

Le 10 juillet dernier, le drapeau confédéré, celui des États esclavagistes durant la Guerre de Sécession, a cessé de flotter sur le Capitole, siège du Parlement de Columbia, la capitale de la Caroline du Sud.

Ce drapeau est resté un symbole de l'Amérique blanche sudiste affichant son racisme à l'encontre des Noirs. Il fut utilisé dans les manifestations des ségrégationnistes contre les droits civiques des Noirs dans les années 1960. C'est dans ce contexte qu'il fut hissé en 1962 sur le Parlement de Caroline du Sud. Autant dire qu'il s'agissait d'une offense permanente pour la population noire. En 2000, des manifestants antiracistes avaient obtenu qu'il soit retiré du dôme du Capitole, mais il ne fut déplacé qu'à quelques mètres,

dans un parc où il flottait encore le lendemain de la tuerie de Charleston.

Cette fois, l'indignation s'est étendue à travers tout le pays, à tel point que le Parlement de Caroline du Sud a finalement voté ce retrait. Mais cela n'a pas été du goût de tout le monde. À preuve, samedi 18 juillet, des manifestations contre cette décision et des affrontements ont été organisés à Columbia par les activistes du Ku Klux Klan, tristement célèbre pour ses lynchages de Noirs et sa défense de la « suprématie blanche », dont le drapeau confédéré



Manifestation du Ku Klux Klan devant le Parlement de Caroline du Sud

est un symbole.

Il a donc enfin disparu du Capitole, mais il reste un étendard pour une

large couche de Blancs qui l'utilisent pour afficher leur racisme, rappelant que le combat contre le

poison raciste est encore d'une brûlante actualité aux États-Unis.

Virginie David

Des prisons gênantes

Aux États-Unis, dans le contexte des émeutes qui ont eu lieu après les meurtres racistes de ces dernières semaines, Barack Obama annonce un projet de réforme pénale dont il dit par avance qu'elle ne suffira pas à mettre fin à une injustice flagrante: le fait que la communauté afro-américaine est, en proportion, la plus condamnée. Un Noir sur 35 est en prison. Pour les Blancs ce chiffre est de un sur 214. Dans les prisons des États-Unis, qui concentrent le quart de la population carcérale mondiale, Noirs et hispaniques représentent 60% des 2,2 millions de détenus.

La réforme pénale envisagée adoucirait les peines pour recel de crack et réduirait le temps de détention. Une des raisons de l'explosion du nombre des

incarcérations est l'aggravation des peines – cela va jusqu'à la perpétuité – encourues pour recel de crack. Or le crack, une des moins chères des drogues dures, touche les couches les plus pauvres de la population.

Les motivations d'Obama n'ont rien à voir avec le sort des classes populaires de la communauté noire. D'ailleurs, il lui faut beaucoup de culot pour feindre de découvrir le problème des prisons bondées et la discrimination violente subie par les jeunes Noirs américains. En revanche, son projet pourrait permettre de réaliser des économies sur le budget des prisons, qui s'élève chaque année à 80 milliards de dollars.

Yacine Seyrig

Grande-Bretagne : une famille bien comme il faut

La reine d'Angleterre Elizabeth II et son clan sont très en colère. La presse vient de révéler une vidéo montrant comment, avant la Deuxième Guerre mondiale, le futur roi Edouard VIII entraînait Elizabeth, alors âgée de 6 ans, à faire le salut nazi. Ce n'est pas vraiment une surprise, car les sympathies d'Edouard VIII pour les nazis étaient bien connues.

Mais la famille royale continue à refuser aux historiens tout accès à ses archives pour cette période. Rappeler comment aristocrates et grands bourgeois se sont réjouis de l'accession d'Hitler au pouvoir en 1933, de la liquidation des organisations ouvrières en Allemagne et du retour à « l'ordre » qui ont suivi, ce serait vraiment manquer de tact.

Serge Fauveau

Japon - États-Unis, 70 ans après la guerre : excuses pour les uns, silence pour les autres

Mitsubishi, grand trust japonais, s'est excusé auprès des anciens prisonniers de guerre américains pour le travail imposé à 900 d'entre eux entre 1942 et 1945. Au total, 12 000 Américains prisonniers ont dû travailler dans cette période au Japon et 1 000 y ont laissé la vie. Quant aux centaines de milliers de Coréens et aux dizaines de milliers de Chinois qui ont assuré l'essentiel du travail forcé au Japon dans cette période, ils n'ont pas reçu d'excuses.

Les Américains n'ont

pas soumis au travail leurs prisonniers japonais, ni les autres, mais ont enfermé dans des camps des Américains d'origine japonaise et des Japonais établis aux États-Unis en confisquant leurs biens. Dans le Pacifique, des troupes américaines ont froidement exécuté et mutilé de nombreux soldats japonais, encouragées par des amiraux comme Halsey qui avait fait afficher ce slogan « Kill Japs, kill more Japs (Tuez des Japs, toujours plus de Japs) ».

Les deux États, japonais comme américain,

ont assassiné des millions de civils. Les Japonais essentiellement des Chinois, tandis que l'aviation américaine a arrosé de bombes les villes japonaises en 1945, et largué deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

Dans cette guerre-là, pas plus que dans les autres, il n'y avait de bons ni de méchants. Il y avait un massacre général, fruit de la rivalité entre les grandes puissances et leurs trusts, parmi lesquels Mitsubishi, mais aussi Ford, General Motors...

Frédéric Gesrol

Sommet des consciences : la Terre est verte comme un billet

Mardi 21 juillet, Hollande a inauguré en personne la sauterie internationale organisée par son envoyé spécial sur le climat, Nicolas Hulot. Dans son discours, le président français a appelé l'humanité « à se mettre au plus haut niveau de réflexion » pour lutter contre le réchauffement climatique et autres catastrophes.

En vertu de quoi, Hulot a réuni pour son « sommet des consciences » des savants du calibre d'Albert

de Monaco ou d'Arnold Schwarzenegger, et ce qu'il a pu trouver comme religieux disponibles en période estivale, auxquels il a adjoint quelques prix Nobel et vedettes de la télé-réalité, version verte. Après un dîner à l'Élysée, cet aréopage s'est retrouvé au Conseil économique social et environnemental en vue de la ponte d'une déclaration œcuménique capable d'enrayer les ravages écologiques engendrés par le capitalisme. Ils

comptent sur la prière, la méditation, bref le « plus haut niveau de réflexion » dont ils sont capables.

C'est d'ailleurs après avoir mûrement réfléchi que Schwarzenegger s'est décommandé, préférant assurer en Californie la promotion du dernier épisode de *Terminator*. Entre les dollars d'aujourd'hui et la promesse d'un paradis vert pour demain, il n'y a pas photo.

C'est bien le problème.

Paul Galois

Hôpital cardiologique – Lyon : manque de personnel aux Soins intensifs

L'unité de Soins intensifs continus de l'hôpital accueille les urgences cardiologiques. Au fil des années, ce service est devenu en partie un service de réanimation.

Pour un tel service, vu l'urgence et l'importance des soins à prodiguer, les textes prévoient des effectifs normés. Mais, prétextant la mutualisation de la Réanimation avec d'autres services, cela fait des années que la direction ne respecte pas les effectifs minimums et fait fonctionner ce service en sous-effectif permanent. Le personnel se retrouve à travailler dans des conditions difficiles avec, en plus, un important nombre d'heures supplémentaires, en moyenne 110 pour les aides-soignantes et 190 pour les infirmières.

Le 2 avril, une délégation de six agents a tenu à se faire entendre au CHSCT (comité hygiène et sécurité – conditions de travail) pour exiger de la direction au moins l'obtention d'un poste d'aide-soignante, revendication pourtant bien inférieure à ce qui serait nécessaire. La réponse est venue... le 18 juin par

une fin de non-recevoir, la direction invoquant le manque de moyens.

Excédés, les agents ont décidé de réagir après s'être tous consultés. Afin de ne pas se faire oublier pendant les vacances, ils ont décidé de faire grève un jour chaque semaine et ont demandé aux syndicats de déposer huit préavis de grève en juillet et août.

Le 7 juillet, malgré les assignations, la grève a été une réussite. Des agents de service, des aides-soignants et des infirmiers ont fait grève, sont revenus sur leur repos ou sont restés après leur travail. Ils ont distribué des tracts aux barrières d'entrée. Puis, ils étaient une quarantaine pour interpeller la direction, imposant dans la délégation la présence de grévistes aux côtés des représentants syndicaux. Après que la délégation était sortie sans rien obtenir, c'est par petits groupes



que les agents mobilisés se sont rendus dans des services des deux autres hôpitaux du Groupe hospitalier est (GHE). Ces tournées se sont poursuivies le mercredi 15 juillet et continueront tout l'été. Les agents mobilisés n'ont pas l'intention de se faire oublier. D'ores et déjà, un rendez-vous est prévu le 25 août pour une assemblée générale sur l'ensemble du GHE et beaucoup espèrent donner une suite à leur mobilisation.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Antoine (AP-HP) – Paris 12^e : le plan Hirsch ne passe toujours pas

Hirsch, le directeur-général de l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris), n'a pas réussi, jusqu'à aujourd'hui, à faire passer sa réforme par la porte pour voler des jours de RTT avant l'été. Alors il tente de la faire passer par la fenêtre : il est maintenant question de mener des études de terrain dans plusieurs services de différents hôpitaux de l'AP-HP en collaboration avec du personnel volontaire.

À l'hôpital Saint-Antoine, la direction a ainsi désigné le service d'hospitalisation d'Hématologie, pour effectuer ces études de terrain.

Le personnel, ayant eu vent de celles-ci et sachant qu'elles avaient déjà été refusées par le personnel de Trousseau qui fait partie du même groupe hospitalier, a décidé de suivre son exemple. Les salariés ont fait circuler dans tout l'hôpital une pétition, soutenue par les syndicats CGT, SUD, FO et CFDT.

La pétition a commencé à circuler dans les services mercredi midi : vendredi à 14 heures, il y avait déjà 536 signatures. Cela a bien fonctionné : les salariés

recupéraient les pétitions dans l'optique de faire signer rapidement ceux de leurs services en sachant bien que si un service était touché, l'attaque portait contre tous.

Dans le service d'Hématologie, tout le monde était, bien sûr, contre ces études de terrain et pressé de le faire savoir à la direction.

Ce qui fut fait le vendredi à 14 heures. Une trentaine de salariés se sont retrouvés pour aller à la direction, dont une quinzaine du service d'Hématologie, aux cris de : « On n'est pas des cobayes », ils ont remis la pétition à la directrice des ressources humaines, ainsi qu'au directeur du groupe hospitalier dont

Saint-Antoine fait partie.

La direction a bien essayé de « vendre » l'utilité de ses études, en prétendant que cela n'avait rien à voir avec la réforme prévue par Hirsch, mais que c'était un service où il y avait des difficultés, d'où l'importance d'y faire des études. Ses explications bidon n'ont pas eu l'effet qu'elle espérait et il lui a bien été dit que personne ne participerait à ses études de terrain.

Malgré les vacances, la direction a dû se rendre compte que les travailleurs n'étaient pas prêts à se laisser faire. Depuis la dernière manifestation du 25 juin, un certain nombre d'entre eux disaient qu'il fallait rester vigilants. Eh bien, c'est chose faite : la vigilance et la détermination ont payé. Et elles ont permis de réaffirmer haut et fort l'opposition aux projets de Hirsch, de la direction générale et des directions locales.

Correspondant LO

Hôpital Édouard-Herriot – Lyon : les urgences sous la canicule

Avec la forte canicule que la région lyonnaise a connue début juillet, la fréquentation des Urgences de l'hôpital Édouard-Herriot a notablement augmenté, avec en particulier beaucoup de personnes âgées. Mais si, au pavillon N des Urgences, le service d'accueil et la Réa sont climatisés, ce n'est pas le cas pour le service des soins intensifs. Là, il n'y a pas de climatisation. Certaines fenêtres n'ont même pas de stores et le personnel est obligé de tendre des couvertures pour protéger les patients du soleil. De plus, la plupart d'entre elles ne peuvent pas s'ouvrir car ce service accueillait autrefois des malades psychiatriques. L'hôpital a bien loué provisoirement un climatiseur mais, une fois installé, il a fallu attendre

une semaine pour qu'il soit mis en marche, alors que le gros de la canicule était passé. Malgré les brumisateurs et ventilateurs, les patients ont dû subir des températures qui ont parfois frôlé les 40°C. Et la canicule a de nouveau recommencé à sévir à la mi-juillet.

Tout cela n'a pas été montré à la ministre de la Santé venue spécialement visiter les Urgences, lundi 6 juillet. Dans le hall d'accueil, il y avait plus de journalistes et de photographes que de patients, le Samu ayant eu comme consigne d'envoyer ce jour-là tous les nouveaux patients dans les autres hôpitaux de Lyon.

« La situation est sous contrôle » a déclaré la ministre. Peut-être, mais dans quelles conditions !

Correspondant LO

BTP : Rebsamen aux ordres de Bouygues

Le 9 juin dernier, la CGT du bâtiment avait organisé un rassemblement devant l'énorme chantier du nouveau tribunal de Paris, à la porte de Clichy, pour protester contre les accidents du travail, toujours importants dans le BTP, ainsi que contre la répression syndicale dont sont victimes certains élus du personnel.

En effet, l'un d'entre eux vient d'être licencié pour un prétendu « harcèlement moral et intimidation à l'égard de son supérieur hiérarchique ». En fait, ce salarié, délégué du personnel CGT, travaille chez Colas, la filiale Infrastructures de transport du groupe Bouygues depuis 2003. C'est un nouveau chef qui, au cours des trois jours où il a travaillé avec ce délégué, s'est senti « harcelé ». Saisi, l'inspecteur du

travail a refusé le licenciement. Mais le ministre du Travail, Rebsamen, lui, l'a avalisé, en reprenant tous les arguments de la société Colas.

L'union locale CGT de Gennevilliers ainsi que la fédération CGT des salariés de la construction, bois et ameublement réclament la réintégration de ce militant. Lutte Ouvrière est solidaire de cette exigence.

Correspondant LO



La Poste : à la recherche de nouvelles sources de bénéfices

La Poste multiplie les offres de nouveaux services. Ainsi, 122 accords ont été signés en Picardie depuis fin 2013, après des démarchages effectués auprès des entreprises, commerces et professions libérales.

La Poste développe de nouveaux services de portage. Mais pas seulement : elle fait aussi de la « veille sociale », par exemple en demandant au facteur de rendre visite à des personnes âgées, en faisant effectuer des relevés de

compteurs, etc.

Une responsable régionale de La Poste souligne que « l'émergence de ces services répond à de nouveaux besoins. Un village sur deux avec une population vieillissante n'a plus aucun commerce de proximité. »

Comme si La Poste, en fermant des milliers de petits bureaux, n'avait pas participé à cette désertification!

Faire des courses pour les personnes isolées, aller dire bonjour à des personnes âgées même si elles n'avaient pas de courrier, bien des facteurs le faisaient déjà. Ils étaient même parfois sanctionnés pour cela. Si La Poste développe maintenant ces activités,

c'est qu'elle y voit de nouveaux marchés. Et, dans sa « stratégie de conquête », elle cherche dans toutes les directions. Elle s'est ainsi lancée, auprès des entreprises, dans la collecte de papier à recycler.

La Poste prétend que cette politique répond à la baisse du trafic de courrier. Mais, en supprimant des milliers d'emplois depuis des années, elle a proportionnellement supprimé

bien plus d'emplois que le courrier n'a baissé.

Cette « stratégie de conquête » de La Poste, destinée à lui procurer de nouvelles sources de bénéfices, suscite à juste titre le mécontentement des postiers. D'autant que bien souvent ces nouveaux services s'ajoutent à leur charge de travail, sans que cela soit compensé par des embauches.

Correspondant LO

La Poste - Paris : une poste peu recommandable

La Poste a fait une certaine publicité à la deuxième présentation de la lettre recommandée. Il s'agit d'un deuxième passage du facteur, pour donner une chance de plus au destinataire de la lettre de la recevoir directement à domicile.

Et la possibilité est offerte au destinataire de contacter un service par téléphone ou par Internet afin de choisir la date à laquelle la lettre sera représentée.

Ces possibilités offertes à ceux que La Poste choisit maintenant d'appeler des clients, plutôt que des usagers, ne sont pas motivées uniquement par la volonté de les satisfaire.

En effet la comptabilité de La Poste est maintenant saucissonnée par secteurs, ce qui fait que les services se renvoient la facture.

La direction qui s'occupe de la distribution du courrier n'est pas la même que celle qui s'occupe des bureaux de poste et des guichets. Quand une lettre recommandée n'est pas distribuée par le facteur, elle est « avisée » : le destinataire doit aller la chercher dans un bureau de poste. La direction qui s'occupe des bureaux de poste facture le coût de la remise au guichet à la direction du Courrier. Et cette dernière, par souci d'économies, cherche alors des solutions pour ne pas

passer par les guichets, en faisant pression pour que les facteurs distribuent directement un maximum de lettres recommandées.

Le tout sur fond de suppressions d'emplois qui se succèdent.

Dans bien des bureaux de poste, les tournées sont

rallongées, le nombre des recommandés à distribuer par tournée augmente et il est impossible d'y arriver.

Correspondant LO

Extraits des bulletins d'entreprise Lutte Ouvrière de La Poste

Commençons par le début !

Nous devons assister à des réunions où on nous explique que La Poste veut développer de nouveaux services et on nous demande notre avis.

Être le nombre nécessaire pour distribuer le courrier et les recommandés correctement, ce serait déjà pas mal !

Les mauvais coups

L'État et La Poste envisagent d'utiliser les bureaux de poste pour créer en milieu rural mille « maisons de services au public », qui regrouperaient La Poste, Pôle emploi, EDF, les caisses d'assurance-maladie, d'allocation familiales...

Mais il y a déjà des milliers de bureaux qui

ont été fermés dans des bourgs où il n'y a maintenant plus aucun service et « la mise en commun de moyens matériels et humains », comme l'écrit *Forum*, le journal de La Poste, annonce de nouvelles restrictions des services rendus à la population... Mille raisons de ne pas se féliciter de cette annonce !

RATP ligne 5 : la sécurité, c'est pas automatique

La ligne 5 du métro parisien (Bobigny - Place-d'Italie) a été totalement fermée les 18, 19 et 20 juillet. La RATP entendait mettre la dernière main à la mise en place d'une technologie nouvelle, la signalisation embarquée, censée améliorer la fluidité d'une ligne très chargée.

Le métro parisien fait face à une augmentation constante du nombre de voyageurs. La fréquentation, qui était de un milliard de voyageurs par an il y a vingt ans, frôle aujourd'hui les 1,5 milliard. Les rames sont souvent bondées, dont celles de la ligne 5, qui dessert successivement la gare du Nord (la plus fréquentée du réseau) et la gare de l'Est.

Jusqu'à maintenant, il n'était pas possible d'augmenter le nombre de rames aux heures de pointe pour des raisons de sécurité. Sur toutes les lignes, la distance de sécurité entre les trains est assurée par des zones tampons délimitées par deux signaux d'espacement. Ce système a fait ses

preuves en matière de sécurité. Pourtant, afin d'augmenter la capacité de transport de la ligne, la RATP va le supprimer. C'est un dispositif électronique mis au point par Siemens qui réglera la distance entre les trains, de façon à réduire celle-ci au maximum. Les conducteurs n'auront plus à tenir compte des signaux ou des tableaux indicateurs de vitesse implantés sur la voie. Ceux-ci seront annulés et c'est un écran d'ordinateur situé dans la cabine de conduite qui indiquera la vitesse de conduite, ou l'ordre de s'arrêter. Sur la ligne 5, sur la soixantaine de signaux d'espacement qui existaient jusqu'alors dans les interstations, seuls 7 seront conservés, pour

servir en cas de mise hors service pour maintenance du nouveau système. La RATP soutient que ce nouveau système est parfaitement sûr. Souhaitons-le.

La RATP envisage d'étendre ce système sur d'autres lignes. Que le métro se modernise, qu'il y ait plus de rames de métro, personne ne peut être contre. À condition que cela ne se fasse ni au détriment de la sécurité des voyageurs, ni au détriment des conditions de travail. Or, à

la RATP comme partout ailleurs, les dirigeants n'ont plus que le mot productivité à la bouche. Ce qui, traduit du langage capitaliste, veut dire plus de travail avec moins de monde.

La Régie espère qu'avec le nouveau système elle pourra, en plus d'accroître le nombre de rames, ramener le temps de trajet entre les deux terminus de 35 à 32 minutes. Tant mieux pour les usagers ! Mais il n'y a aucune raison que les conducteurs n'en profitent

pas aussi. Il ne faut pas que la RATP utilise ce système comme prétexte pour augmenter la charge de travail.

Officiellement, la Régie affirme qu'il n'est pas question de remettre à plat les services actuels. Sans doute craint-elle les réactions des conducteurs, qui savent être dans leur bon droit. Comme le dit l'un d'eux : « La technique, ça doit servir à faire avancer la société, pas à faire reculer nos conditions de travail. »

Correspondant LO



MDP - La Ferté-Macé: les travailleurs ont du ressort

De mémoire d'ancien, c'est la première fois que les travailleurs de MDP, à La Ferté-Macé dans l'Orne, qui fabriquent des ressorts de toutes tailles pour l'industrie, ont débrayé plus de deux heures à l'initiative des militants CGT de l'entreprise.

Aucun départ en retraite remplacé, salaires bloqués depuis des années, conditions de travail toujours plus difficiles: les discussions allaient bon train dans les ateliers les jours précédents. Aussi à 8h, jeudi 16 juillet, l'équipe du matin est sortie à l'heure d'arrivée de l'équipe en normale et 30 travailleurs, sur les 45 présents dans l'entreprise, ont tenu une assemblée, signé une pétition et décidé de la porter

en délégation à la direction.

Cinq travailleurs, un pour chaque atelier de l'usine (façonnage, machines, multi-frappe, hors-séries) et une pour les bureaux, se sont portés candidats pour représenter leurs camarades, délégation à laquelle se sont joints les cinq membres du CE qui en ont exprimé le souhait.

Rien n'est sorti des discussions, mais chacun a retenu de ce premier débrayage la tête que faisaient les représentants de la direction face à une délégation de travailleurs qui avaient en plus osé convoquer la presse. Dans les ateliers on en rigolait encore le lendemain.

Correspondant LO

Bagnolet: non à l'expulsion du squat des Baras!

Le tribunal vient d'annoncer l'expulsion du squat du collectif Baras, un collectif de travailleurs africains, pour la plupart maliens, de Bagnolet en Seine-Saint-Denis.

Le tribunal donne ainsi raison à la banque Natixis, qui pourra récupérer le bâtiment qui lui appartient. Plus de 200 personnes risquent de se retrouver à la rue d'ici deux mois. Ce n'est pas la première fois que ces travailleurs sont expulsés mais, depuis août 2014, ils avaient réussi à organiser une vie collective

en occupant un ancien centre de Pôle emploi dont les locaux restaient vides.

La vie n'y est pas de tout repos, avec des arrestations aux alentours, des placements en rétention et des tentatives d'EDF pour couper l'électricité, et de Veolia pour couper l'eau. Mais c'est évidemment toujours mieux que la rue et la dispersion.

Le collectif demande aux autorités de ne pas appliquer la décision d'expulsion et réclame que ce bâtiment abandonné soit transformé

en un véritable foyer de travailleurs migrants. Il n'en existe en effet qu'un seul à Bagnolet. Comme ils le disent: «*Nous avons dû quitter la Libye par la mer suite aux bombardements et à la guerre. Nous avons risqué nos vies. Pensez-vous que nous avons fait tout ce chemin pour repartir? Nous nous battons jusqu'à l'obtention d'un toit pérenne pour l'ensemble des membres du collectif et pour la régularisation de tous les sans-papiers!*»

Correspondant LO

Chantier naval STX - Saint-Nazaire: une justice compréhensive avec le grand patronat

La cour d'appel de Rennes a confirmé, début juillet, le non-lieu concernant le travail dissimulé au chantier naval STX. Il a fallu plus de neuf ans à la justice pour arriver à ce résultat et décider de ne pas tenir compte des dizaines de procès-verbaux dressés par l'ensemble des inspecteurs du travail de Loire-Atlantique à bord

du MSC Musica en 2006.

À l'époque, ils avaient relevé des dizaines d'infractions pour «*travail dissimulé, marchandage, emploi irrégulier sans titre de travail, paiement d'un salaire inférieur au smic, dépassement de la durée légale du travail...*»

La justice considère que la direction des chantiers ne pouvait pas être

tenue pour responsable, alors qu'elle était le donneur d'ordres. Résultat, il n'y a aucun coupable et le patronat peut continuer à s'asseoir sur le Code du travail. Du moins si on compte sur ce type de justice pour faire respecter les droits des travailleurs.

Correspondant LO

Faïencerie de Vitry-le-François: comment un patron ferme une usine

Le tribunal de commerce a acté, jeudi 2 juillet, la liquidation définitive de l'usine. Le repreneur éventuel s'est en effet désisté. 51 salariés se retrouvent jetés à la rue comme des malpropres dans une zone où le taux de chômage avoisine les 12-15%. Le mépris patronal s'est, cette fois-ci, manifesté en exigeant des salariés qu'ils récupèrent leurs affaires personnelles dès la première heure le

lendemain de l'annonce et qu'ils s'en retournent chez eux aussitôt. Si, aujourd'hui, les travailleurs licenciés se sentent impuissants et abandonnés, ils ont aussi le sentiment d'avoir été emboînés et, au final, d'avoir été dépouillés de leur emploi.

Voici un nouvel exemple de la rapacité du patronat qui suce les profits jusqu'à la dernière goutte pour ensuite s'enrichir ailleurs.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

ArcelorMittal Dunkerque : troisième accident mortel en sept mois

Lundi 13 juillet vers 16 heures, un ouvrier intérimaire de 41 ans travaillant pour la société Randstad au haut-fourneau 4 du site ArcelorMittal de Dunkerque est mort en tombant dans une coulée de fonte liquide à 1 400 degrés. Le 26 décembre 2014, un salarié d'ArcelorMittal était mort après avoir été percuté par une chargeuse dans le secteur Mataggio. Le 12 avril 2015, un intérimaire de 21 ans avait été écrasé entre deux wagons dans le service du déchargement des matériaux.

Dans cette série macabre, la fatalité n'a aucune place.

La direction affiche à longueur d'année son soi-disant souci de la sécurité, organise des journées

de sensibilisation, met au point des procédures méticuleuses d'intervention. Mais ce n'est qu'une vitrine, surtout lorsque la production est en jeu.

L'usine a battu l'an

passé son record de production : 6,6 millions de tonnes d'acier. La direction se fixe l'objectif de 7 millions de tonnes. Cela avec moins de travailleurs en CDI : 3 000 aujourd'hui, contre 4 500 il y a dix ans. Mais aussi plus de précaires, CDD et intérimaires, qui représentent 20 % de l'effectif. Et un recours massif aux entreprises sous-traitantes, qui elles aussi emploient de nombreux intérimaires. Sur les entreprises d'ArcelorMittal à Dunkerque et Mardyck, les emplois précaires et de la sous-traitance représentent 40 % des effectifs. Tout cela pour

économiser au maximum sur les salaires.

La direction révisé constamment à la baisse les contrats avec les sous-traitants et ce sont les travailleurs qui supportent le coût de ce marchandage patronal : longues journées de travail, salaires encore plus bas, chantage à la perte d'emplois.

Partout sur le site, le travail est dangereux et demande de l'expérience. Mais bien souvent, les ouvriers formés et expérimentés sont partis et certaines phases d'activité sont confiées à des intérimaires, qui n'ont guère

d'autre solution que de s'informer entre eux. Le 2 juillet, onze jours avant le dernier drame, un intérimaire qui intervenait au haut-fourneau 2 avait eu un malaise à cause de la chaleur. Il était tombé juste à côté de la rigole.

Les travailleurs d'ArcelorMittal paient sur tous les sites un lourd tribut à la soif de profit des capitalistes : en 2015, déjà neuf morts dans le groupe, dont sept travailleurs sous-traitants.

Plus que jamais, la sécurité au travail doit être imposée aux patrons par les travailleurs eux-mêmes.

Correspondant LO

Française de mécanique - Pas-de-Calais : des millions de plus pour les actionnaires

Comme toutes les usines du groupe PSA, la Française de mécanique subit une forte baisse des effectifs, près de 800 en 18 mois, dont 90 % en congés seniors. Il n'y a plus aujourd'hui que 2 100 salariés, contre 5 000 il y a dix ans.

En juillet 2013, la direction a imposé un accord de performance, signé par la CFDT, la CFTC et la CGC, qui entraîne le gel des salaires, la baisse des primes, une flexibilité accrue, des samedis travaillés gratuitement et l'ovvertime (dépassement d'horaire) en fin de poste.

Cela devait soi-disant garantir l'avenir du site, du moins jusqu'en 2018, avec plus d'un million de moteurs à produire. Aujourd'hui, on est à la moitié

et la direction prévoit des économies par tous les bouts.

Certains ateliers seront vidés, ou compactés dans d'autres bâtiments. D'autres seront rasés ou vendus, et la direction cherche à vendre un maximum de terrain... pour passer de 138 à 40 hectares ! En 2014, elle a déjà encaissé 1,3 million en cédant une partie des terrains de l'usine.

Mais cela ne s'arrête

pas là. Des emplois sont menacés de sous-traitance, comme ceux des pompiers, des services de paie, de comptabilité, d'informatique ou des méthodes... Le gardiennage est passé à Securitas le 1^{er} juillet, avec des salaires bien inférieurs et une convention collective encore moins favorable que celle de la métallurgie. La réduction massive des stocks permet un maximum d'économies : 19 millions d'euros de gagnés en 2014, soit 7 500 euros par salarié.

Dans les ateliers, le sous-effectif est permanent et il manque sans cesse du matériel pour dépanner ou des pièces commandées

à la dernière minute chez les sous-traitants. La direction s'en moque et elle jongle avec le chômage, la multitude d'horaires obligatoires en fin de poste ou les samedis travaillés pour rattraper les pertes de production.

Dans le nouvel atelier, moteur EB turbo, cela devient ahurissant : avec du chômage annoncé à certaines équipes, des horaires obligatoires pour d'autres, le 14 juillet travaillé, puis annulé par manque de carters... les chefs téléphonent aux ouvriers pour leur dire de venir ou pas, ou de consulter un numéro vert pour savoir s'ils se déplacent ou non.

Dans le secteur Pôle Renault, contre les abus d'horaires obligatoires, plusieurs débrayages ont eu lieu sur une ligne culasses par l'ensemble des équipes. C'est la meilleure réponse à apporter. Depuis 2014, tout en supprimant des centaines d'emplois, près de 150 000 heures supplémentaires ont été imposées, dont les deux tiers non payées, soit environ deux millions d'euros de plus récupérés sur le dos des salariés.

Alors espérons que ces coups de colère en appelleront d'autres pour la rentrée.

Correspondant LO

Lutte Ouvrière à votre rencontre

Tout l'été, Lutte Ouvrière organise des caravanes itinérantes partout en France, pour aller à la rencontre des travailleurs, des jeunes et de tous ceux que la situation actuelle révolte.

Le grand patronat impose des licenciements et une aggravation des conditions de travail pour accroître ses profits, avec la complicité active du gouvernement. Et dans ce capitalisme en crise, le poids de la finance pèse de plus en plus lourd. On le voit en Grèce, où la population est sacrifiée pour enrichir les banquiers, mais également ici, où des collectivités locales sont au bord de la faillite et les services publics de plus en plus endettés.

Dans cette situation, il manque un parti qui, face à l'offensive patronale, cherche à regrouper toutes celles et tous ceux qui veulent se battre pour défendre le camp des travailleurs et pour que cette voix se fasse entendre dans les usines, les quartiers populaires et les villes ouvrières.

Venez discuter de tout cela avec nous, dans les différentes villes où nous ferons étape :

CENTRE

Judi 23 juillet : Nevers

Vendredi 24 juillet :

Châteauroux

Samedi 25 juillet : Vierzon

PROVENCE

Judi 23 juillet :

Aix-en-Provence

Vendredi 24 juillet :

Vitrolles

Samedi 25 juillet : Arles

RÉGION BORDELAISE

Judi 23 juillet : Mérignac

Vendredi 24 juillet :

Libourne

Samedi 25 juillet :

Bordeaux - Centre

AISNE

Judi 23 juillet : Laon

Vendredi 24 juillet :

Chauny / Tergnier

Samedi 25 juillet : Soissons

CHAMPAGNE -SUD / MEUSE

Lundi 27 juillet : Troyes

Mardi 28 juillet :

Bar-le-Duc

Mercredi 29 juillet :

Chaumont

Judi 30 juillet :

Vitry-le-François

Vendredi 31 juillet :

Verdun

Samedi 1^{er} août :

Saint-Dizier

NORD

Lundi 27 juillet : Béthune

Mardi 28 juillet :

Valenciennes

Mercredi 29 juillet : Lens

Judi 30 juillet : Denain

Vendredi 31 juillet :

Maubeuge /

Ferrière-la-Grande

Samedi 1^{er} août : Douai

JURA /

SAÔNE-ET-LOIRE

Lundi 27 juillet : Mâcon

Mardi 28 juillet :

Le Creusot

Mercredi 29 juillet :

Chalon-sur-Saône

Judi 30 juillet : Dole

Vendredi 31 juillet :

Lons-le-Saunier

Samedi 1^{er} août : Beaune

